



Lycée des métiers

Jacques BREL

Téléphone

04 67 97 39 10

Mél.

ce.0340069r@ac-montpellier.fr

c-montpellier.fr

15 Av de la gare

34220 St PONS

de THOMIERES

[http://www.lp-](http://www.lp-saintpons34.fr/)

[saintpons34.fr/](http://www.lp-saintpons34.fr/)

St Pons de Thomières, le lundi 6 juillet 2026

Le Proviseur

A

Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves de 2nde Bac
Pro à la rentrée 2026

Objet : déroulement de la rentrée 2026

Madame, Monsieur,

Votre enfant va entrer en 2nde Baccalauréat Professionnel au lycée Jacques Brel en septembre 2026.
La semaine se déroulera comme suit :

- le mardi 01 septembre 2026 :

* Accueil des élèves de 3^{ème} et 1^{ère} année CAP **uniquement**

- le mercredi 02 septembre 2026 :

* Accueil des élèves de seconde et de leurs familles sur le site du Planel
(place du collège, 34220 Saint Pons) à 9h30.

* Pour les élèves internes, ouverture de la bagagerie pour déposer les affaires.

* Réunion avec l'équipe de Direction et les personnels du lycée

* Prise en charge par les professeurs principaux

* Visite du site du Planel : plateaux techniques, demi-pension, internat

* **12h30** : Départ des parents, repas des élèves

La présence d'au moins un parent est nécessaire, je vous conseille vivement de vous libérer pour cette matinée.

* **14h00 – 18h00** : votre enfant sera pris en charge le matin par son professeur principal, puis bénéficiera d'un entretien individuel avec un enseignant de la classe.

- le jeudi 03 septembre 2026 :

* 8h30 – 11h30 : Prise en charge par le professeur principal/ visite du lycée / visite de Saint Pons

* 11h30 : repas des élèves

* 13h00 ou 14h00 : début des cours selon l'emploi du temps

La demi-pension et l'internat fonctionneront à compter du mardi 01 septembre 2026.

Pour information :

Votre enfant passera des tests de positionnement en début d'année scolaire, ils contribueront à évaluer ses besoins et à mettre en place les remédiations adaptées.

Le calendrier des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) sera distribué à la rentrée par le professeur principal. Ces périodes de stage en entreprise sont obligatoires. **Si votre enfant ne les effectue pas dans leur totalité sans motif valable (certificat médical), il ne pourra pas être inscrit aux examens.**

La deuxième condition pour pouvoir s'inscrire à l'examen est d'avoir suivi un nombre suffisant d'heures d'enseignement. Il devra donc être le moins possible absent.

Vous serez régulièrement informé(e) de la scolarité de votre enfant via PRONOTE (notes, absences/retards...) et l'ENT (devoirs...).

ATTENTION : vos identifiants et mot de passe seront distribués à votre enfant courant septembre, ainsi que les certificats de scolarité.

Des réunions parents - professeurs seront organisées au premier trimestre et à l'issue du second trimestre pour une remise des bulletins.

Nous comptons sur votre enfant pour faire tous les efforts possibles dans le comportement et le travail tout au long de l'année, tant au lycée que sur ses lieux de stage. Sa poursuite d'études dépendra de ces efforts.

Dans le cadre du suivi scolaire de votre enfant, vous pouvez contacter les CPE à l'adresse suivante : saint-pons.cpe@ac-montpellier.fr

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations.

Nous souhaitons une bonne rentrée à votre enfant au lycée Jacques Brel.

Le Proviseur

J. CALVET